

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Je demande qu'elle soit reportée à l'ordre du jour.

Mme le Président: Reportée à l'ordre du jour.

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS—HYDRO-QUÉBEC—LES LIGNES DE HAUTE TENSION TRAVERSANT L'OUTAOUAIS ET LE SAINT-LAURENT

Motion n° 7—**M. Herbert:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les procès-verbaux des réunions, documents, télégrammes et lettres relatifs aux pourparlers entre les fonctionnaires du ministère des Transports et l'Hydro-Québec au sujet des lignes de haute tension traversant la rivière des Outaouais en aval de Carillon et le fleuve Saint-Laurent en amont de Beauharnois.

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, les documents demandés étant assez volumineux, il faudrait consacrer beaucoup trop de temps et d'argent pour les préparer. Cependant j'ai transmis aujourd'hui-même une copie des documents au député. Je lui demanderais donc de bien vouloir retirer sa motion.

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Je demande qu'elle soit reportée à l'ordre du jour.

Mme le Président: Reportée à l'ordre du jour.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LE RAPPORT DU PROFESSEUR BARNHILL DE L'UNIVERSITÉ CARLETON

Motion n° 22—**M. MacKay:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'un rapport préparé par le professeur Barnhill de l'Université Carleton, à Ottawa, en 1979, à la demande du Bureau des biens du ministère des Affaires extérieures.

[Français]

M. Louis Duclos (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le rapport qui avait été demandé par l'honorable député de Central-Nova (M. MacKay) est un document qui avait été préparé comme document interne de travail et contient des observations sur la compétence et les qualités et traits de caractère de certaines personnes à l'emploi du ministère. Comme tel ce document ne doit pas et ne peut pas être déposé. Je demande donc à l'honorable député de retirer sa motion.

Mme le Président: L'honorable député veut-il retirer sa motion?

[Traduction]

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, ce rapport, qui a été demandé par M. R. K. Plowman, du Bureau des biens, est évidemment d'une extrême importance. Ce service du ministère des Affaires extérieures, dont on a parlé indirectement, assume seul l'entière responsabilité de l'approvisionnement de nos diplomates et autres représentants à l'étranger.

Le Bureau dépense énormément d'argent et ses activités sont telles qu'à mon avis, si le gouvernement tient le moins de la liberté d'information, il voudra publier ce rapport qui semble être tenu secret par celui-là même qui l'a demandé, M. Plowman. Le rapport traite de son style de gestion et, de façon générale, de l'administration du Bureau.

Je ne retirerai certainement pas ma demande. J'exige qu'elle soit reportée à l'ordre du jour. Si le gouvernement refuse de

Anciens combattants—Loi

rendre cette information publique, il y a peut-être d'autres moyens d'arriver au même résultat.

Mme le Président: Reportée à l'ordre du jour. Les autres motions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

• (1530)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1980 MODIFIANT LA LÉGISLATION SUR LES PENSIONS, L'INDEMNISATION ET LES ALLOCATIONS RELATIVES À LA GUERRE, AUX MILITAIRES ET AUX CIVILS

MESURE CONCERNANT LES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants) propose: Que le bill C-40, tendant à modifier la loi sur les pensions, la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre, la loi sur les allocations aux anciens combattants et la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé, du consentement unanime, au comité plénier.

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: Oui.

M. Knowles: Non. Nous voulons d'abord entendre le ministre.

Mme le Président: J'allais lui accorder la parole. Peut-être devrais-je retirer ma proposition et accorder la parole au ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald).

M. MacDonald (Cardigan): Madame le Président, c'est avec une grande fierté que je prends la parole à la deuxième lecture du projet de loi tendant à modifier la loi sur les pensions, la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre, la loi sur les allocations aux anciens combattants et la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Je n'apprends rien à personne en disant que nous vivons dans une période d'austérité. Le gouvernement doit justifier chacune de ses dépenses et administrer avec prudence l'argent des contribuables. Le gouvernement a pris aussi un autre engagement, engagement que le premier ministre a exposé au cours de la dernière campagne électorale en promettant d'aider les Canadiens les plus nécessiteux.

Cette promesse nous l'avons tenue le mois dernier, alors que le Parlement a voté une loi majorant de \$35 par mois le supplément de revenu garanti. Aujourd'hui, le gouvernement propose que le Parlement vienne en aide à un autre groupe de Canadiens méritants. Je veux parler des invalides, des veuves et des personnes à charge des Canadiens qui ont combattu pour nous défendre, et de ces nombreux anciens combattants nécessiteux et les personnes à leur charge qui touchent et toucheront les allocations aux anciens combattants.